

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi 28 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle de l'espace multiculturel La Lanterne à Grâces, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise; GENETAY Stéphanie; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick; VAUTHIER Ophélie; VILLECROZE Philippe;

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina; COCGUEN Marie-Jo; CROISSANT Guy; ECHEVEST Yannick; GEORGELIN Dominique; INDERBITZIN Laure-Line; LE BLOAS Mireille; LE MEAUX Vincent; LEVEDER Adeline; NAUDIN Christian; RASLE-ROCHE Morgan; THOMAS Joseph;

Administrateurs absents :

LE SAULNIER Brigitte; OLLIVRO Hervé;

Administrateur absent ayant donné pouvoir : NAUDIN Christian à GUILLOU Claudine

En exercice : **25**
Présents : 11
Absents : 14
Représenté : 1

Date d'envoi des convocations : **22 novembre 2024**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2024-11-44

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DU POSTE D'INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE

VU le Procès-Verbal de carence du Conseil d'administration du 21 novembre 2024,

Depuis 2021, le CIAS participe au financement du poste d'Intervenante Sociale en Gendarmerie. La convention actuelle arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Il est proposé, de reconduire le financement du poste d'intervenant social en gendarmerie, soit 21 333 € à la charge du CIAS pour un exercice. La convention est prévue pour une durée de 3 années, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, **à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la convention d'objectifs relative au financement tripartite (Etat / Conseil Départemental / CIAS) sur la période 2025-2027 du poste d'intervenante sociale au sein des unités de gendarmerie compétentes sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération annexée à cette délibération, sous réserve du maintien du financement de l'Etat et du Conseil Départemental,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ladite convention,
- **AUTORISE**, le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,

